

# Nous ne nous laisserons pas (anti)-terroriser !

Nous ne nous laisserons pas intimider par l'outil antiterroriste, ultime instrument d'un système répressif qui cherche à anéantir nos liens, briser nos luttes, et nous diviser.

Nous ne nous désolidariserons pas de celles et ceux qui, pointés du doigt par les dispositifs de contrôle et de renseignement, qualifiés de malfaiteurs ou terroristes, sont incarcérés pour délit d'intention, et jetés en pâture aux médias en guise de menace pour les autres.

Nous n'oublions pas que l'antiterrorisme, comme le terrorisme, sont des inventions de l'État, pour nous mater par la peur.

Nous ne nous laisserons pas faire !



L'affaire qui  
tombe à  
pic

Version prototype - On va arranger un peu la qualité de certaines tofs, et la lisibilité de certains articles («Par delà innocence et culpabilité» est un peu dur à lire)



Petit recueil sur la vague de répression  
antiterroriste du  
8 décembre 2020  
présentée par le comité de soutien  
amiénois

Blog des comités de soutien :

<https://soutienauxinculpeesdu8decembre.noblogs.org/>

Comité de soutien rennais :

[comiterennes8decembre@riseup.net](mailto:comiterennes8decembre@riseup.net)

Comité de soutien amiénois :

[comiteamiens8decembre@riseup.net](mailto:comiteamiens8decembre@riseup.net)

Liste non exhaustive, on a pas tous les contacts, et on ne peut pas encore tous les partager.

La liste doit se rallonger. Un comité se monte à Toulouse, en Ile de France, dans le Nord, en région Centre...

Vous pouvez contacter les deux mails fournis ici si vous voulez vous joindre à ces comités, ou monter le vôtre, on fera le relais !

**2** PRESENTATION DE LA SEMAINE DU 8 DECEMBRE 2020

**3** LE TRAITEMENT MEDIATIQUE

**7** PAR DELA INNOCENCE ET CULPABILITE

**9** LES INCARCERATIONS

**11** TEXTES DE COMITES DE SOUTIEN

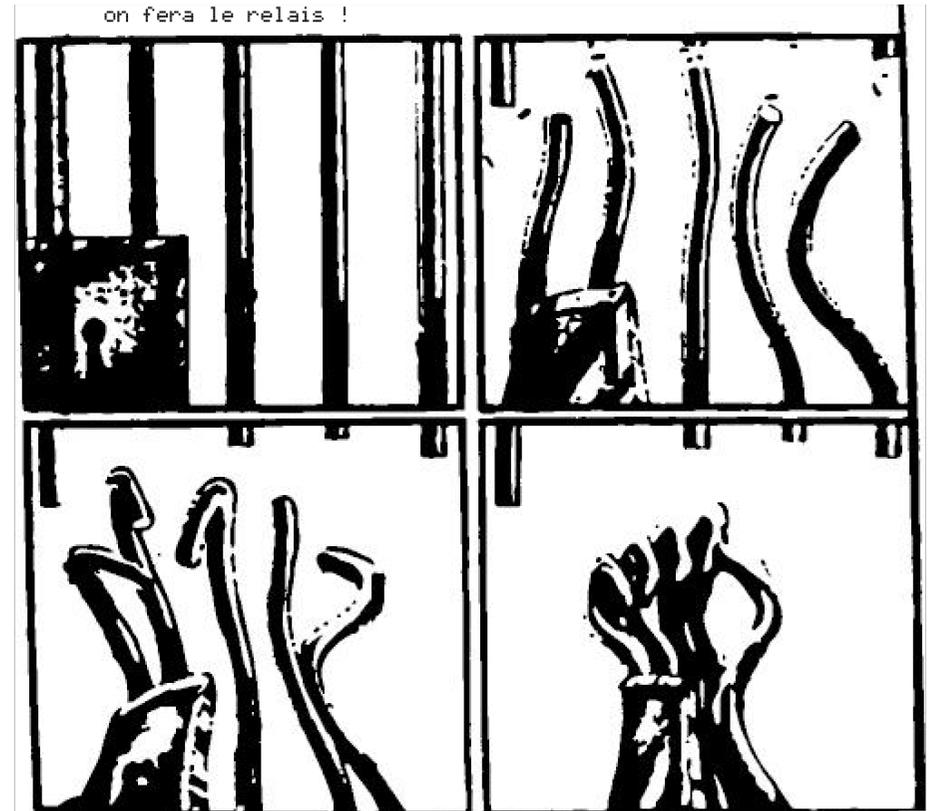
**11** LETTRE D'AMLES DEPUIS TOULOUSE

**13** PRISE DE PAROLE DU COMITE DE SOUTIEN RENNAIS

**15** UN COMMUNIQUE DU COMITE DE SOUTIEN AMIENOIS

**17** CREATIONS DE COMITE DE SOUTIEN

**18** CONTACTS - INFOS - RESSOURCES





Visuel du comité de soutien rennais aux inculpé.e.s du 8 décembre.

Même si la paranoïa a eu tendance à régner, même si on flippe des écoutes, des micros, de nouvelles perquisitions et de nouvelles arrestations, les proches s'organisent, et de nombreux soutiens s'y joignent.

À l'extérieur des taules, des comités de soutien se sont formés. On espère que d'autres se formeront, partout.

Ces comités permettront de soutenir les inculpé.e.s moralement, par l'envoi de colis, cadeaux, lettres, trucs marrants. De leur permettre d'avoir des trucs à lire, des raisons de rigoler de temps en temps, et des destinataires à qui répondre.

Ces comités permettront aussi de soutenir financièrement les personnes à l'intérieur. Par l'envoi de mandats, pour leur permettre de cantiner. Tout est excessivement taxé en prison. N'oublions pas que le système carcéral rapporte plus d'argent qu'il n'en coûte. Pour survivre à l'intérieur, il est souvent nécessaire de payer.

Ces comités permettront aussi de collecter des fonds pour les frais de justice. Ceux-ci sont estimés entre 10 000 et 40 000 € selon la durée de la procédure. Les inculpé.e.s, leurs proches et leurs familles ne pourront pas assumer l'ensemble de ces frais sans de larges dettes. Il est nécessaire de faire marcher la solidarité pour contrebalancer le racket global qui permet, malheureusement, à l'institution judiciaire de fonctionner.

Les comités de soutien permettent aussi de parler de ces personnes, de ne pas les laisser sombrer dans l'oubli, et de ne pas laisser la presse dominante avoir le dernier mot

**T**out a commencé... Y'a peut-être longtemps. Des ami.e.s, rencontré.e.s sur des lieux de lutte, dans des concerts, avec qui on a partagé nos vies, ou un travail le temps d'une saison.

Toutes et tous ne se connaissent d'ailleurs pas entre eux. Certain.e.s ne se sont jamais croisé.e.s. Et pourtant, on les accuse de faire partie d'un «réseau», d'une «association de malfaiteurs terroriste».

Cette partie-là a commencé le 8 décembre 2020. La DGSI, le Parquet antiterroriste et les forces de police espionnaient, fichaient, écoutaient, filmaient, suivaient ces personnes et leurs proches, de près ou de loin, depuis quelque temps. Le 8 décembre, une grande opération de perquisitions est lancée dans divers endroits de France. À 6 h du matin, les portes sont enfoncées, une cinquantaine de robots armés et cagoulés s'engouffrent dans chaque domicile, et détruisent les affaires et les vies de neuf personnes. Humiliations, violences, les perquisitions s'étendent chez des membres de familles des personnes inculpées. Neuf personnes sont embarquées. Dans un squat à Toulouse, la perquiz dure deux heures, deux personnes sont embarquées, avec leurs camions. À Rennes, une autre. En Île-de-France, deux autres, la perquiz durera près de 10 heures. En Dordogne, deux autres encore... Ces personnes sont toutes transférées dans les cellules du parquet antiterroriste, à Levallois Péret.

Les garde à vue durent quatre jours, 96 heures. Perte totale de la notion du temps sous des néons en continu, dans des cellules totalement insonorisées, sans savoir qui sont les autres. Parfois 6 heures d'interrogatoire par jour, avec pressions psychologiques, tentatives de manipulation, mensonges, fausses écoutes, pour tenter de remonter les prévenu.e.s les un.e.s contre les autres.

Finalement, deux personnes sont placées sous contrôle judiciaire, deux sont libérées en tant que «témoins assistés» et cinq sont enfermées en détention provisoire.

Et nous, on est là, comme des merdes, incapables de faire quoi que ce soit. On reçoit des messages les premiers jours par des potes, à droite à gauche, on comprend au fur et à mesure qu'il y en a d'autres, que c'est lui, que c'est elle. Les communications sont compliquées, on est tous en mode ultra-paranos. Mais qu'est-ce qu'ils leur veulent ?! Et puis on se retrouve à apprendre des trucs par la presse dominante, par des journalistes perav, informés par des flics ripoux



EXTRAITS  
↓ de torchons

**LE FIGARO**  
Sept membres de l'ultra-gauche mis en examen pour «association de malfaiteurs terroriste»  
La justice se montre très prudente concernant les objectifs potentiels de ce groupuscule  
Après quasiment neuf mois de mises sur écoute et de surveillance discrète, les hommes du contre-terrorisme ont réuni des éléments laissant craindre la préparation d'un projet d'action violente.  
Des ingrédients « plus sérieux que de simples produits agricoles », confie au Figaro une source proche du dossier.  
Cette vague d'arrestations intervient dans le contexte des heurts violents qui ont opposé les black blocs aux forces de l'ordre, en marge des dernières manifestations contre la proposition de loi sécurité globale actuellement débattue au Parlement.

**Le Parisien**  
Sept membres de l'ultra-gauche mis en examen pour terrorisme, cinq d'entre eux écroués  
Les sept suspects avaient été arrêtés à Toulouse (Haute-Garonne), Cubjac (Dordogne), à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) et à Rennes (Ille-et-Vilaine). Lors des perquisitions, les enquêteurs ont mis la main sur des armes - des fusils de chasse - et des munitions ainsi que sur des substances rentrant dans la composition d'explosifs : acétone, eau oxygénée, acide chlorhydrique...

**BFM TV**  
Ultra gauche: ce que l'on sait du commando soupçonné de préparer un projet violent contre des policiers  
COUP DE FILET DANS LA MOUVANCE ULTRA-GAUCHE  
\* 4 PERSONNES ARRÊTÉES LE 10-10-2020 DANS UN DÉPARTEMENT NON DÉCLARÉ  
\* DES ARMES ET DES PRODUITS POUR FAIRE DES EXPLOSIFS  
\* 7 PERSONNES DÉFERÉES C'EST ANSALDO  
ULTRA-GAUCHE: UN COMMANDO VISAIT DES POLICIERS  
Régulation de la Saint-Étienne : La dernière minute de octobre  
10-10-2020 11:46:00  
138 135 Copier le lien du Tweet

**Le Monde**  
SOCIÉTÉ ANTITERRORISME

Selon BFM-TV, un des suspects, ~~nom~~, a combattu au côté des Kurdes au Rojava, une zone kurde autoproclamée autonome dans le nord-est de la Syrie. Considéré comme le « meneur », il est « ancré dans une idéologie prônant la révolution », a précisé une source proche du dossier.

**Le Point**  
Syrie, SDF, fiché S : l'inquiétant profil du chef du groupe d'ultra-gauche

lences policières, qui semblaient avoir disparu des radars médiatiques depuis les plus grandes manif des Gilets jaunes. Pourtant, quasi pas un jour sans de nouvelles images de violences policières contre des personnes racisées, qui ne semblent pas mériter un écho médiatique d'envergure, après tout ils ont l'habitude, et la loi contre le « séparatisme » devrait leur faire fermer leur gueule quelque temps...

Alors, comment justifier un réemploi massif de lois antiterroristes contre l'extrême gauche ? La DGSJ a peut-être quelques dossiers sous la main ? Ça serait l'occasion parfaite, faut pas perdre de temps...

Alors voilà. Ça tombe sur une poignée de personnes. Militantes ? Apparemment. Marginales ? Ah ça oui ! Et sinon ?

Apparemment des écoutes via des micros placés dans leurs lieux de vie — merci les lois antiterro — ont permis d'entendre des discussions anti-flics.

Et y'en a un qu'est parti au Kurdistan. Ouais d'accord il a combattu Daesh, il a combattu ces « terroristes » contre qui tout l'Occident semble mener une guerre acharnée. Mais du coup il est terroriste ? Chelou non ?

Y'en a un qu'est artificier. Hou la la ! Donc il sait faire des spectacles d'artifice, manier de gros pétards, et en plus il côtoierait quelqu'un qui a combattu des terroristes ? Est-ce qu'ils ne prépareraient pas un truc ces deux-là ?

Et y'en a un qu'est parti en Amérique du Sud... Y'a des gens politisés en Amérique du Sud il paraît non ? Ça doit avoir un lien... Et puis y'a une Bretonne, ils sont chelous les Bretons, c'est un peu des séparatistes en marine, et à Rennes les manifestants ils sont méchants, faudrait pas la laisser filer celle-là...

Vous avez rien d'autre à la DGSJ ? Non ? Bon, tant pis c'est le moment !

C'est bon, on a arrêté un groupe terroriste d'ultra-gauche. Alors ? Vous voyez ? L'ultra-gauche c'est dangereux, heureusement que nos lois anti terroristes sont extensibles !

On a trouvé de l'eau oxygénée, de l'acétone, un vieux fusil de chasse rouillé, ça peut suffire vous croyez ? En voyons ça aux médias, ils devraient en faire un beau paquet.

Bon, pétard mouillé, l'histoire a fait long feu dans les médias de masse. Et puis c'est les fêtes, les gens veulent autre chose. Les manif vont peut-être reprendre en janvier, mais en attendant une bouteille a été lancée par le gouvernement. Il s'agirait de pas réitérer un fiasco comme Tarnac, bien que l'on s'y dirige, mais si ça ne fait pas trop d'émules on pourra se resservir de cette histoire pour justifier les prochaines vagues de répression.

Ouais... En attendant, y'a cinq personnes en prison. Cinq personnes accusées de terrorisme dans un but clairement politique, érigées en un épouvantail qui n'a pas effrayé le moindre pigeon. Cinq personnes enfermées, qui risquent de 10 à 30 ans de prison, retenues en préventive le temps d'une procédure qui peut durer plusieurs années et qui ne peuvent même pas contacter leurs proches, englué.e.s elles et eux aussi dans cette procédure. Cinq personnes qui en auront pour des milliers d'euros de frais de justice chacune, qui vont en chier rien que pour survivre en prison, toute collecte pour les soutenir étant étroitement surveillée par l'Etat. Cinq personnes dont les identités ont été livrées en pâture sur internet, signant leur mort sociale, et qui restent pour le moment les proies d'une pression psychologique de la part du Parquet antiterroriste, qui tient à les isoler un maximum, tout en tentant d'élargir la répression à leurs cercles de connaissances, diverses et variées.

Il est plus que temps d'être prudent.e.s face à ces menaces.

Il est aussi plus que temps d'être solidaires.

Si nous laissons le gouvernement tomber dans ces extrêmes, jusqu'où ira-t-il ?

Mobilisons-nous contre toutes les répressions policières, contre tous les assauts liberticides.

Mobilisons-nous contre les enfermements arbitraires, les fichages, les surveillances et la

paranoïa que l'État veut insinuer jusque dans nos moindres réflexes.

Pour que ce nouvel assaut sécuritaire ne soit pas pardonné.

Pour que ces accusations arbitraires et absurdes soient immédiatement retirées.

Pour que nos camarades soient immédiatement relâché.e.s.

Pour que nos camarades ne sombrent pas dans l'oubli.

Délivrons-les !

contact : comiteamiens8decembre@riseup.net

## Le vernis antiterroriste de la répression politique Comment l'État a pu embastiller cinq de nos ami.e.s, cinq personnes militantes, peut-être pour plusieurs années et sans motif réel ?

Le 8 décembre 2020, des vagues de perquisitions et d'interpellations extrêmement violentes sont effectuées dans divers lieux en France. Neuf personnes sont interpellées, et retenues quatre jours en garde à vue. Les proches sont sous le choc, personne ne comprend exactement ce qu'il se passe. Avant la fin des gardes à vue, la presse, en collaboration avec la police, annonce aux Français que des « terroristes d'ultra-gauche » ont été arrêté.e.s. Quelques-un.e.s sont relâché.e.s, sous contrôle judiciaire, ou au moins étroitement surveillé.e.s. Cinq autres sont emprisonné.e.s à Paris, isolé.e.s un maximum, pour les briser. La procédure sera longue, les peines encourues aussi. Et pourtant, ces personnes n'ont rien commis d'illégal.

Oui, dans notre pays on peut être maintenu en prison même si rien n'a encore été prouvé par les tribunaux. Dans le cas de délits mineurs, après qu'on ait commis ce qui est qualifié de délit, et en attendant que la culpabilité soit validée par le pouvoir judiciaire, ça s'appelle la détention provisoire. C'est utilisé plusieurs fois par jour.

Mais il y a mieux. Avec l'accusation de terrorisme, on peut aussi être placé en prison avant d'avoir commis le moindre crime ou délit. Il n'est pas question alors pour les tribunaux de prouver que l'on a commis quoi que ce soit, mais de supposer qu'on voulait le commettre.

Alors des gens vont croupir en prison sur simple prévention de culpabilité ? Ça rappelle les pires régimes totalitaires ou des films de science-fiction ? Pourtant, il s'agit des lois françaises, depuis que l'État d'urgence est devenu permanent.

Alors pourquoi de telles lois sous prétexte d'antiterrorisme ? Perte de contrôle d'un État qui ne sait pas comment réagir autrement que par la répression ? Tentation à un autoritarisme croissant d'un exécutif en perte de légitimité, sous prétexte d'une gestion de crise ? Probablement un peu des deux.

Ces lois antiterroristes voient le jour sous Pasqua en 1986, puis sont drastiquement renforcées par les lois Sarko dès son accès au ministère de l'Intérieur en 2002. Le point ultime revient pour l'instant à l'État d'urgence mis en place par Hollande et Valls, entré dans la loi commune par le premier gouvernement de Macron en 2017, nous faisant vivre dans un perpétuel état d'exception.

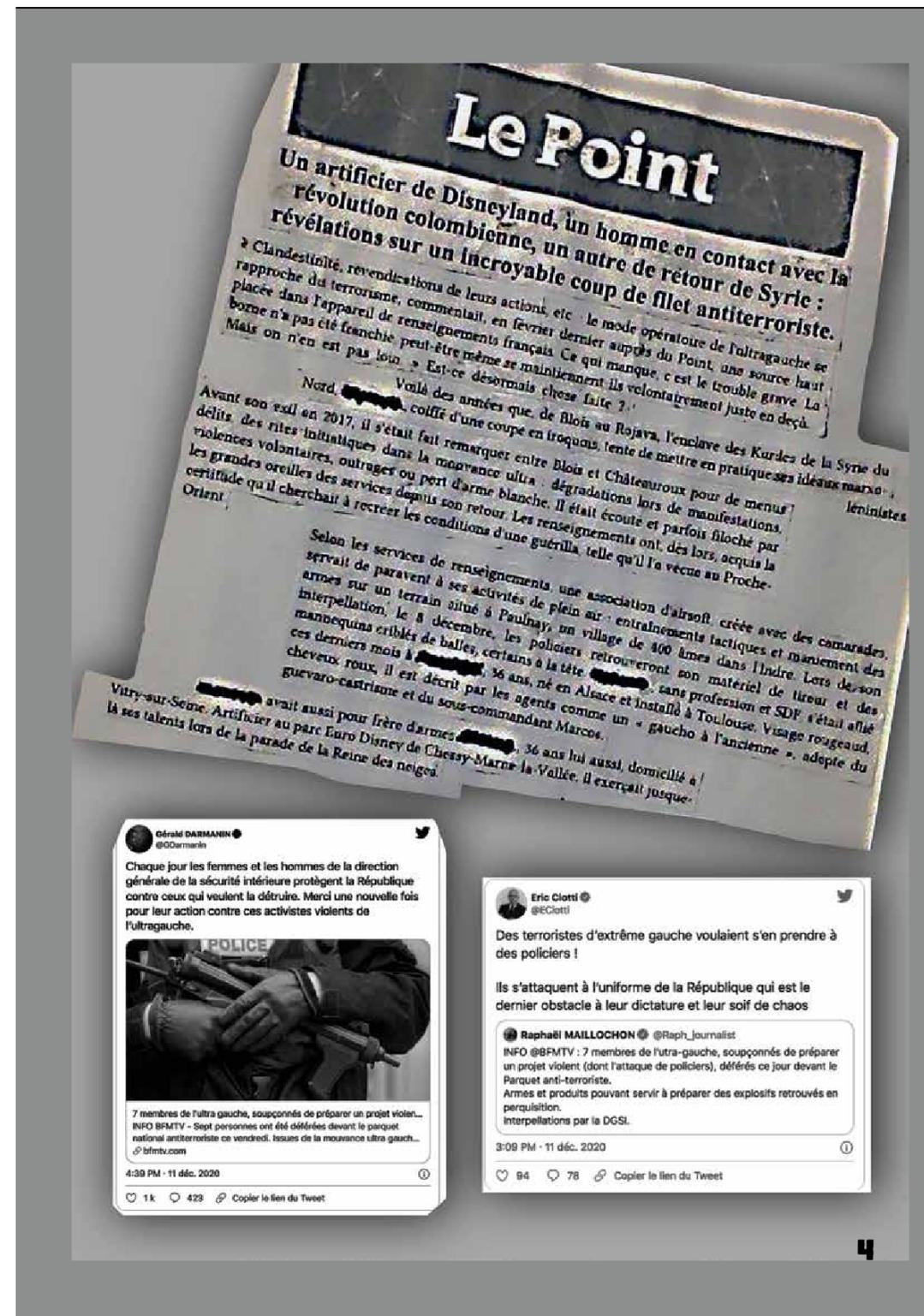
Drôle d'escalade, non ? Est-ce que ces politiques ont diminué les attentats aveugles et meurtriers ? Non. Est-ce que l'islamophobie, diffusée depuis les institutions jusque dans tous les repas de famille des bons Français, relayée par les médias dans cette grande guerre « anti-terroriste », les a amplifiés ? Sans aucun doute. Est-ce que la politique étrangère de la France, ses interventions impérialistes aux quatre coins du globe, les ont exacerbés aussi ? Sans aucun doute.

Et puis, tout ça devient très utile en cas de mouvements sociaux, en cas d'opposition politique plus évidente. Alors, ces lois peuvent être utilisées conjointement pour réprimer aveuglément une minorité religieuse et pour réprimer la lutte des classes.

On se rappellera des mesures d'interdictions de territoire, d'assignations à résidence, des perquis sauvages généralisées pour stopper le mouvement contre la Loi travail. Mesures qui seront amplifiées pour mater les Gilets jaunes. Qui mèneront à des mutilations de manifestant.e.s, des emprisonnements, des gardes à vue pour des motifs de plus en plus ubuesques. Mesures rendues possibles grâce aux récents textes antiterroristes, de 2015 puis 2017.

Mais quel est le rapport entre des terroristes islamistes et des manifestant.e.s ? « L'islamogauchisme » dénoncé par Éric Zemmour, jusqu'au sein du gouvernement aujourd'hui ? On s'en rapproche, mais ça ne suffit pas.

Fin 2020, ça chauffe encore. Le gouvernement y va de plus belle dans les lois liberticides et la répression aveugle. La Loi de sécurité globale et ses oppositions remettent au goût du jour les problématiques de vio-



La presse tente rapidement de lancer un buzz avec l'affaire, en pleine période de contestations de la loi Sécurité globale et d'altercations violentes avec les forces de l'ordre qui la défendent.

Le spectacle médiatique autour de ces arrestations se l'avoue à lui-même. Le conditionnel va bon train. Les articles souvent odieux se voient obligés d'avouer : « aucun projet précis de passage à l'acte n'a été identifié à ce stade ». Et l'appareil judiciaire se fonde sur des rumeurs.

Acétone, eau oxygénée, engrais, acide chlorhydrique, fusil de chasse : si c'est ça vos preuves, faut vraiment qu'on nettoie nos garages !

Vous pouvez utiliser tous les mots du monde pour vous donner un air sérieux : « frères d'armes », « terroristes », « lutte armée », « groupuscule », « mouvance radicale », « organisation clandestine », ou même « commando », vous êtes sérieux ? ! Sincèrement, c'est ridicule...

En face de votre conditionnel à rallonge, en face du vide auquel vous essayez de donner de la consistance, il y a 5 personnes enfermées entre 4 murs, et la prison elle est bien réelle.

Ces arrestations interviennent dans un contexte de lutte sociale contre les pratiques autoritaires de l'Etat et contre les violences policières. La colère monte, alors

il faut diviser. Il faut légitimer la répression. C'est un coup de com' politique, un spectacle médiatique, c'est une Affaire qui Tombe à Pic ! Cette campagne a deux objectifs :

1. Faire passer les policiers pour des victimes des mouvements sociaux et ainsi minimiser l'usage systématique de la violence physique de la part des forces de l'ordre.

2. Criminaliser à l'extrême toutes celles et ceux qui critiquent et s'opposent radicalement aux politiques autoritaires dans la figure grossière du terroriste, en amalgamant dans les imaginaires des personnes diamétralement opposées.

L'ultragauche, utilisée encore une fois, L'ultragauche, utilisée encore une fois, sermot qui veut tout et ne rien dire, servant à faire peur, à diviser, à faire passer celles et ceux qui se soulèvent comme une infime minorité dangereuse contre lequel il serait légitime d'utiliser la force. L'ultragauche, sous le joug de l'antiterrorisme, c'est chercher à diaboliser la contestation sociale, les opposantEs politiques. Créer un nouvel ennemi.

Extrait de « Qui terrorise qui », Prise de parole du Comité Rennais de Soutien aux InculpéEs du 8 décembre lors du rassemblement à Samedi 19 décembre à CDG contre les lois liberticides. Expansive.info, 4 janvier 2021.

Le moment devient propice pour brandir une « menace d'ultragauche », mais la sauce ne prend pas. La médiatisation, tout en étant fondamentalement malhonnête et finalement totalement creuse, reste toutefois violente : divulgation de vie privée, de photos, de lieux de résidence, des modes de vie, d'informations sur l'entourage des prévenu.e.s, prénoms, initiales, et parfois même les identités complètes livrées en pâture sur internet.

C'est donc le rapport à l'ordre public qui définit le terrorisme et permet à quelqu'un comme Patrick Pouyanné, le pdg du groupe Total, d'échapper à la qualification de terroriste. C'est aussi ce paradoxe qui fait que ce meurtrier d'extrême-droite qui a tué 3 gendarmes soit qualifié de « forcené » dans les médias et non de terroriste.

L'antiterrorisme n'est donc pas là pour protéger de potentielles menaces pour les humains, mais de potentielles menaces pour l'ordre républicain et économique. C'est une arme de guerre contre toute forme de dissidence. A partir du moment où vos opinions et vos désirs vont à l'encontre du pouvoir de l'État et de ses mythes, une partie de AirSoft ou un simple cours de boxe peuvent devenir « terroristes ».

Pourtant, la dissidence est une nécessité car l'État est profondément patriarcal, la République profondément raciste et le capitalisme est profondément destructeur et violent. L'autoritarisme ne fera qu'amplifier ces violences systémiques.

Ils veulent ériger en ennemis du peuple, les militantEs qui combattent chaque jour ce système violent.

Ils auraient pu dire : « coup de filet dans l'antifascisme » mais ça ferait peut être un peu trop fasciste non ? Laissons-ça à la Russie qui torture des anarchistes aux électrodes.

Ils auraient pu dire « coup de filet chez les pro-kurdes », mais ça ferait un peu trop Turquie, où Erdogan massacre les opposantEs politiques.

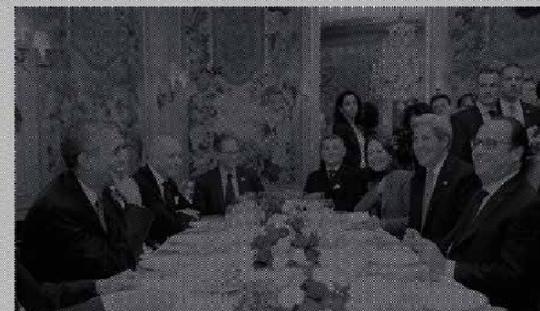
« Coup de filet chez des écologistes radicaux » peut être ? Mais ça ferait un peu trop Colombie, où les défenseur.euses de l'environnement sont massacrés.

Et donc, les bouches vomissantes des médias et de la police nous parlent d'un « coup de filet dans l'ultragauche », agrémenté d'images de blackblocs, et ça passe...

Sauf que, depuis le 8/12, il y a 7 libertaires inculpéEs pour « association de malfaiteurs en vue d'actes terroristes criminels », dont 5 actuellement en prison, et 1 à l'isolement total. Ils encourent jusqu'à 20 ans de prison.

Rappelez vous l'État d'urgence, entré dans le droit commun en 2017 par Macron ! C'est cela aujourd'hui qui permet, avec le consentement des masses, de torturer par l'enfermement et l'isolement de manière préventive des militantEs libertaires et leurs proches, parce que la police les soupçonne d'avoir eu l'intention de mettre en place un plan pour attaquer la police ? C'est une farce de plus qu'aucune justice digne de ce nom ne peut cautionner !

### Association de Malfaiteurs



en vue de commettre des actes terroristes

THIBAUT CAMUS. Dîner Obama Hollande dans un grand restaurant parisien, Paris. L'express. 30 Novembre 2015.

# PRISE DE PAROLE DU COMITE RENNAIS

AU RASSEMBLEMENT CONTRE LA LOI SECURITE GLOBALE  
ET LES DERIVES AUTORITAIRES - LE 30 JANVIER 2021

*Sous la pluie, déterminés, la rage au coeur de savoir notre camarade et ses co-inculpés toujours enfermés pour des suspicions d'intentions.*

Depuis 2000, pas une année ne s'est écoulée sans qu'une loi sécuritaire ne soit votée. Cette spirale répressive s'incarne chaque jour, dans de nouvelles lois liberticides, dans l'emprisonnement et l'expulsion des sans papiers, dans les rafles de Frontex, dans l'écrasement policier, judiciaire et médiatique des mouvements sociaux, dans l'écrasement policier, judiciaire et médiatique de la jeunesse des quartiers, des lycées et des teufs. Que dire d'un pouvoir qui supprime des lits d'hôpitaux en pleine pandémie pour offrir des drones à sa police ?

Et au coeur de cette spirale répressive, on trouve l'antiterrorisme.

L'antiterrorisme, c'est quand chacun·e d'entre nous, s'il n'est pas En Marche, devient un potentiel ennemi de l'État. Toute la population devient suspecte dans une gigantesque enquête paranoïaque. Un pouvoir qui tente de réaliser le risque 0 de la subversion est un pouvoir totalitaire. Mesurer par la surveillance, contrôler par le travail, neutraliser par la répression et l'éducation.

Oui l'antiterrorisme nous éduque, on veut nous faire désirer la répression et le sadisme pénal. Ils nous assoiffent de libertés pour nous abreuver de vengeance punitive. C'est ce que l'anthropologue Didier Fassin a nommé le « moment punitif » : l'État éduque nos passions par la peur et la haine ! Haine des illégalismes, et du moindre détail qui viendrait perturber la Marche de l'Ordre. Ils veulent nous faire aimer la police...

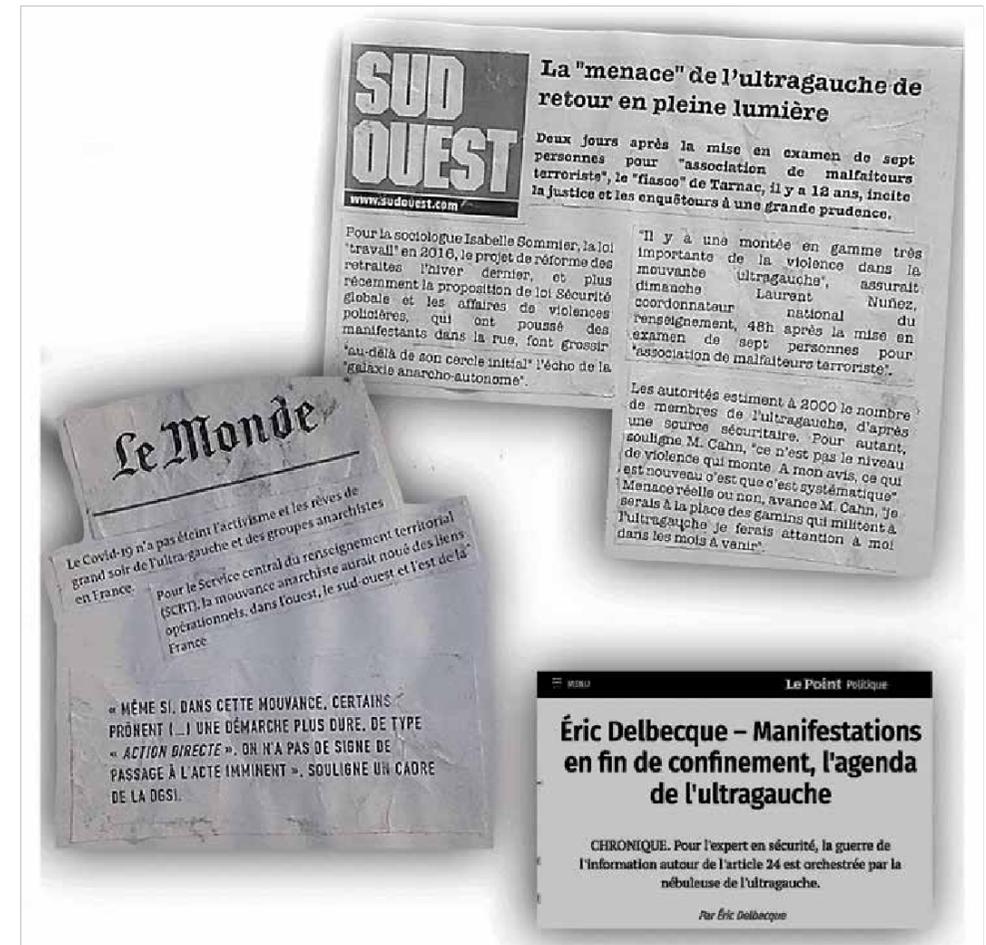
Et le gouvernement par la peur ne fonctionne que s'il y a la jouissance de la punition.

Et pour jouir de l'infliction d'une souffrance à autrui, il faut le déshumaniser. Voilà aussi l'antiterrorisme : l'extension, par l'amalgame, l'ignorance et la peur, l'extension du domaine de la déshumanisation, et donc du non-droit. Alors à quoi ça mène ? Des CRA (Centres de Rétention Administrative), de la terreur policière, des QPR (Quartiers de Prise en charge de la Radicalisation), embryons des camps de Ouïgours en Chine, ou encore la surveillance de masse. C'est bien parce que les technologies de l'informatique nous ont dépossédés de vie privée que l'État peut d'autant plus nous priver de vie.

Ce qui nous menace c'est pas l'ultragauche, c'est l'ultra-glaouque.

Le terrorisme ne qualifie pas la gravité d'un acte, mais son degré de dissidence politique. Indépendamment de l'acte commis, ce sont les intentions de l'acte qui permettent de le juger terroriste ou non. Et c'est ainsi qu'une des plus belles âmes que j'ai pu connaître dans ma vie est aujourd'hui en prison au nom de l'antiterrorisme.

On apprend, par exemple, dans le code pénal, article 421, que le fait d'introduire dans l'atmosphère, sur le sol, dans le sous-sol ou dans les eaux, une substance de nature à mettre en péril la santé de l'homme ou des animaux ou le milieu naturel ; ne peut être considéré comme du terrorisme que s'il est « intentionnellement en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur ».



Finalement, l'accusation repose essentiellement sur des écoutes. Elle insiste sur un vague projet de s'en prendre aux forces de l'ordre, basé sur des déclarations anti-flies spontanées, comme en sont prononcées une multitude chaque minute dans tous les pays du monde. Elle parle de fabrication d'explosifs, et surtout d'échanges de recettes. Les perquis livrent de l'eau oxygénée et de l'acétone. Elle parle d'armement. Les perquis livrent un fusil de chasse, accessoire appartenant au grand-père d'une des personnes impliquées. Elle parle d'entraînement à la guérilla, en se basant sur une association d'airsoft.

Ces personnes sont surtout ciblées pour leurs opinions politiques. Elles sont visées pour leurs implications militantes dans les luttes sociales actuelles, dans des réseaux locaux, sur internet, dans des squats ou sur des zones de lutte, en France ou ailleurs. En s'en prenant à elles, l'État espère ainsi paralyser leurs réseaux, leurs connaissances, et dans une large mesure toutes les personnes militantes et contestant l'autoritarisme de l'État français.

## Par-delà innocence et culpabilité

On a mis dans cette brochure un... florilège des conneries sorties par les médias sur la descente policière du 8 décembre et sur la personnalité des inculpés. Tout d'abord, ces conneries prêtent à rire: elles sont grossières, flirtent entre les fantasmes et les récits de celui qui a vu celui qui a vu l'avis.

En faire une sélection, c'est en premier lieu montrer le ridicule de ces discours. Mais il faut ensuite reconnaître que ces mensonges n'ont pas été écrits dans le vent: ils diffament, créent un climat délétère et valident la répression d'État. Ce n'est pas pour rien que les agents de la DGSi distillent à des journalistes leurs "éléments à chercher" que ceux-ci font ensuite passer comme information venant de leurs "sources". C'est que l'anti-terrorisme est un mode de répression qui se justifie par un récit continu sur ce qui est présenté comme les menaces de l'intérieur. L'appareil judiciaire doit juger des intentions: il n'y a aucun fait mais des ~~éléments~~ présomptions.

Il faut donc dépendre un profil de terroriste pour celui ou celle qu'on veut juger en ces termes. Et la presse produit ce profil, en alignant les détails pour faire un tableau qui fait peur: les produits menaçants deviennent des produits pour explosifs, et les parcours de vies différents servent à créer des personnes suspectes.

Ielles draient sûrement qu'elles militent contre les inégalités, contre les attaques faites aux libertés. Contre l'arbitraire de l'État qui vient de décider de les jeter au trou.

### Mobilisons-nous

Nous, proches des inculpés ou non, appelons à nous mobiliser pour nos compagnons. Nous pouvons le faire par divers moyens:

- En parlant de cette affaire autour de nous et surtout en multipliant les actions de solidarité avec les prisonniers.
- en produisant des articles sur le sujet (des textes d'analyse, des coups de gueule, des affiches, des poèmes...) mais aussi en mettant à jour les outils d'autodéfense juridique dans le cadre de l'antiterrorisme (GAV, perquiz, surveillance, éléments d'une procédure...)
- en créant des comités de soutien un peu partout, même si la période est difficile.
- en alimentant les caisses antirep pour soutenir les proches des détenues mais aussi payer les frais liés à la défense

Pour l'instant on ne peut pas se permettre de faire tourner publiquement les numéros d'écrans.

En revanche nous croyons que nos amies n'ont pas besoin de la récupération de cette affaire par des organisations gestionnaires ou des groupes politiques ni d'une quelconque forme de dissociation, iels ont simplement besoin de soutien.

Par ailleurs nous ne répondrons pas à des interviews de médias divers.

### Pour clore

Nos potes ne sont ni des héroïnes, ni des Bisounours, mais aujourd'hui iels sont en taule, éparpillés dans les différentes prisons parisiennes, loin de leurs proches. Cette opération n'a pas d'autre but que de réprimer les idées et les pratiques anarchistes.

Et vu que tout ça ressemble de très loin à un fiasco et que les keufs n'aiment pas perdre la face, il faut aussi s'attendre à ce qu'ils aient envie de mettre le paquet pour justifier leur action médiatique.

Rappelons qu'il n'y a pas de gentilles ni de méchantes dans une affaire de répression politique, la défense collective et la solidarité sont les seules réponses que nous envisageons ici.

## Lettre d'amies depuis Toulouse

### Soutien aux sept personnes mises en cause dans une association de malfaiteurs à visée d'actes terroristes et criminels

Le 11 décembre dernier, le parquet anti-terroriste a annoncé l'inculpation de 7 personnes qualifiées de « militant·e·s d'ultra-gauche ». Le temps est venu de se mobiliser contre cette mascarade.

#### Une opération de com' aux conséquences graves

Voilà quelques semaines que « l'affaire » est parue dans les médias. Malgré son gonflement artificiel par des personnalités d'extrême-droite et quelques journalistes complaisants, le soufflé est déjà en train de retomber.

L'exposition de l'intimité de certaines d'entre elles (description physique et mode de vie) et un assemblage chaotique d'éléments disparates n'arrive décidément à terroriser personne. Dans les médias on nous chie par exemple pêle-mêle : des produits communs « pouvant entrer dans la composition de... », des « tenues de black block » (Des K-way noirs ?), quelques écoutes de conversations anti-flics, un voyage en Colombie, la parade de la Reine des Neiges sur laquelle a travaillé l'un d'elles et, bien sûr, des fusils de chasse comme il en existe par millions sur le sol français, n'arrive décidément à terroriser personne. L'ensemble de ces éléments construisent un imaginaire qui justifierait l'enfermement de ces personnes, soit disant dangereuses pour la société, tout en divulguant sans scrupules leurs identités.

Cette affaire tombe en plein débat de société sur la question des violences policières et en pleine mobilisation contre la loi Sécurité globale. En attendant que les inculpations pour « association de malfaiteurs terroriste » soient retirées on pourrait se contenter de sourire de ces tentatives de manipulations grossières, si cela n'exploitait pas en pleine face de militantes, de leurs familles et de leurs amies. Le fait est que pendant ce temps, des lieux et des personnes se trouvent soumises à une haute surveillance pour les besoins de l'« enquête », deux de nos camarades sont actuellement sous contrôle judiciaire, et surtout, cinq autres crouissent en taule pour une durée indéterminée. Cet état de faits est inacceptable.

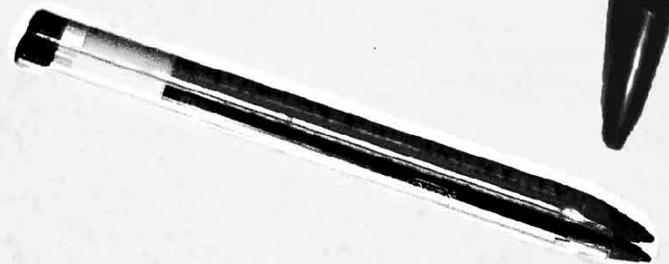
Ne laissons pas les flics faire le récit de nos vies, de nos liens et de nos luttes !

A ce stade, ils nous paraît important de rétablir quelques vérités concernant les inculpés :

- iels ne sont pas « d'ULTRA-gauche », parce que cette « mouvance » n'existe que dans les constructions médiatiques ou pour des chercheuses bien trop éloignées de nos réalités. D'ailleurs, si nos compagnones avaient à définir une affiliation, on suppose qu'iels auraient choisi quelque chose de plus classe, comme par exemple « **Poulet-giant-crispy-gauche avec supplément d'Espelette** ».
- iels sont encore moins « marxiste-léniniste » ou « castro-guévariste », comme on a pu le lire sous la plume de journalistes relayant les propos semi-déments de la **DGSI** - on regrette au passage que la qualification « d'islamo-gauchistes » n'ait pas été retenue. Iels sont anarchistes à tendance féministes, parfois végans, pas mal shlag, très souvent punk, toujours libertaires.
- iels n'ont ni « cheffes », ni « tonton », parce que leurs pratiques sont anti-autoritaire et ne reposent pas sur une hiérarchie.
- Et enfin, nos copaines ne « terrorisent » pas. Elles défendent leurs idées

Il peut être nécessaire à la défense des inculpés de contredire les interprétations à charge qui peuvent être utilisées contre eux. Mais il ne faudrait pas tomber dans le piège que tendent ces procès en faisant de notre côté l'inverse exact, c'est à dire de dépendre des « profils d'innocents ». Déconstruire le discours policier et médiatique est important, mais on ne peut pas conditionner la solidarité sur la base de l'innocence des accusés. C'est du pain béni pour le système répressif lorsque nous acceptons nous aussi ces catégories, puisque nous nous distançons de toutes les autres les réseaux de luttes ainsi que de toutes les victimes de la répression présent dans ses filets.

Confronté à la machine judiciaire, il nous semble important de maintenir un équilibre, entre défendre les situations individuelles face aux mensonges médiatiques et aux constructions judiciaires, et la réponse collective et politique que nous devons apporter face à la répression.



# NOUS SOMMES CONTRE LA PRISON



Nous sommes contre la prison parce qu'elle est née et s'est développée pour défendre les privilèges des riches et le pouvoir

Nous sommes contre la prison parce qu'elle ne sert qu'à enfermer les pauvres et gérer la misère

Nous sommes contre la prison parce que le bruit de la clé dans la serrure d'une cellule est une torture quotidienne, l'isolement une abomination, la fin du parloir une souffrance, et le temps enfermé un sablier qui tue à petit feu.

Nous sommes contre la prison parce qu'elle nous a arraché trop de jours, de mois, d'années ou d'amis, d'inconnus, de compagnons.

Nous sommes contre la prison parce que nous n'avons pas oublié la grisaille pénitentiaire des couloirs de l'école et que leurs sonneries résonneront toujours en nous comme la cadence du dressage.

Nous sommes contre la prison parce qu'il y aura toujours des matons pour étouffer nos révoltes.

Nous sommes contre la prison parce que nous nous voulons changer radicalement cette société, pas nous intégrer pacifiquement dans ses villes, dans ses usines, dans ses casernes, dans ses supermarchés.

PARCE QUE CE MONDE N'EN A QUE TROP BESOIN

Dans le courant de la semaine suivante, après le dimanche 13 décembre 2020, cinq des personnes inculpées sont transférées en détention provisoire. Elles sont enfermées dans différentes prisons d'Île-de-France : Fleury-Mérogis, Bois-d'Arcy, Fresnes, Osny. Elles sont classées comme DPS, « détenus particulièrement surveillés », par leur accusation de terroristes, et par le potentiel réseau qui pourrait les soutenir.

Le début de la détention a pour but de les briser : interdictions de courrier, interdictions de colis, isolements, réveils toutes les deux heures, interdictions de promenades, parloirs volontairement complexifiés selon la mise en cause ou la surveillance de certain.e.s proches.

Cela fait maintenant plusieurs mois que ces personnes sont enfermées, dans les conditions scandaleuses qu'offrent les prisons françaises. La détention est « provisoire ». Elles sont enfermées pour une durée indéterminée, le temps que la procédure soit terminée et que le tribunal statue potentiellement sur des peines. En tant que détenu.e.s pour terrorisme, elles sont enfermées pour suspicions d'intention.

Certaines sont encore isolées des autres détenu.e.s. D'autres ont droit à des promenades, et quelques heures de sport par semaine. Beaucoup d'activités collectives leur sont interdites en raison de leurs chefs d'inculpation et leurs statuts de DPS, à quoi ajouter la suspension de nombreuses activités suspendues pour l'ensemble des détenu.e.s en raison de la « crise sanitaire ». Elles peuvent désormais recevoir et envoyer du courrier. Elles ont également droit aux parloirs. Si vous le désirez, vous pouvez contacter les comités de soutien pour leur écrire.

Début février a eu lieu la première série d'interrogatoires, seconde étape de la procédure. Aucune libération en vue, aucun aménagement de peine. Les pressions psychologiques se poursuivent.

